

Service Pénitentiaire

M

Prison de Ruhengeri



Nom : Ngirwa Athanase
 Origine : Gitanga
 Chefferie : Mulera
 Territoire : Ruhengeri
 Profession : Peppier
 N° du R.E. : 5301

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 15-6-51

Condamné le :

1/4 de peine :

Sorti le :

Transféré le : 22-6-51 à B. B. B.

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

P.O. Barat

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri

Prison de Ruhengeri

EXTRAIT DU CAHIER DES BIENS
DES DETENUS

Remis au nommé

les effets personnels suivants, déposés à la prison de Ruhengeri

Pagnes : —

Capitulas : 1

Vareuses: 1

Chemises : 1

veston : 1

Argent : —

...Carson...: 1

Boutaton: 1

Ceinture: 1

Pièce d'étoffe

Souliers: une paire

Ruhengeri, le 22-6-51....

Le Gardien de Prison,

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri

Prison de Ruhengeri

EXTRAIT DU CAHIER DES PUNITIIONS

Le nommé *B. Bura Athanase*
a subi pendant sa détention à la prison de Ruhengeri
les punitions suivantes : *4*

Jours de cachot : *4*

Pouets : —

Privation de promenades : —

Privation de visites : —

Motifs des punitions : *l'absence au travail (avoir transpiré
10 l. d'eau au lieu de 20 l.)*

Ruhengeri, le 22 - 6 - 51

Le Gardien de Prison

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri

Prison de Ruhengeri

AVIS DE TRANSFERT

Nous soussigné *M. J. S. ROBERT T.* à Ruhengeri
mandons le gardien de prison de *Berli*
de vouloir bien incarcérer le nommé *M. J. S. Athanase*
fils de ... *Duhumeliya* (le) et de ... *Bambara* (le)
colline de ... *Cihanga* sous-chef *Bamari*
Chef *Bamari* Territoire de *Ruhengeri*
Prévenu d'avoir
..... *Actes de Confiance et faux en écriture*
.....
INFRACTION prévue par

Mis en détention préventive depuis le . *15. Juin. 1954.* . . .
Suivant : *Le P. P. arrestation du 15-6-54 de l. O. P. J. R. E. M.*
Escorte : *L. Polier*
Témoins :

Ruhengeri, le *22. Juin. 1954.* . . .

Le Gardien de Prison,



Résidence du RWANDA
Comité de Ruhençeri

Ruhençeri, le 18 juin 1951

N° --- / Just 7. Monsieur le Gardien de Prison,

J'ai l'honneur de vous prier de bien
vouloir effectuer le transfert du nommé BWSA, de la prison
de Ruhençeri à la prison de Kigali.

L'Officier de Police judiciaire


L. REMY

Monsieur le Gardien de Prison

à
RUHENÇERI

PRO-JUSTITIA.

PROCÈS-VERBAL D'ARRESTATION.

L'an mil neuf cent cinquante et un, le quatrième
jour du mois de juin
Nous, REMY Lucien, Agent territorial t. p.
en Territoire de RUHENGARI, Officier de Police Judiciaire à compétence
générale, nous trouvons à Pashengiro (Zerit. de Ruhengeri)
Avons, en vertu de l'article 6 du Code de Procédure Pénale,
saisi le nommé BYUSA Mhanase, fils de Rumukutiza (e.v.)
et de Kamberuka (e.v.), originaire du Territoire de Ruhengeri
chefferie Kamari, sous-chefferie Kamari
colline Gihonga, résidant à Ruhengeri
inculpé de abus de confiance, faux en écriture et attendu que l'infraction commise par cet
indigène est punissable de - (1) plus de deux mois-(2) au moins six mois de servitude pénale et-(1) qu'elle est fla-
grante ou réputée telle - (2) que nous avons recueilli des indices sérieux de culpabilité, nous l'avons fait conduire

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

L'officier de Police Judiciaire,

Remy

(1) (2) Si la saisie se fait en dehors d'un rayon de 25 km. du lieu où se trouve l'autorité judiciaire chargée de poursuivre ou de réprimer l'infraction.